

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 JUIN 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 PP 28-1 Approbation du compte administratif du budget spécial de la préfecture de police pour 2017.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-12 ;

Vu la délibération 1997 PP 27 optant pour un vote par fonction ;

Vu le budget spécial primitif de la préfecture de police pour 2017 approuvé les 12, 13, 14 et 15 décembre 2016 ;

Vu le budget supplémentaire des 3, 4 et 5 juillet 2017 ;

Vu la décision modificative n° 1 des 20, 21 et 22 novembre 2017 ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 mars 2018, par lequel Monsieur le préfet de police lui demande d'approuver le compte administratif du budget spécial de la préfecture de police pour 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Le compte administratif (recettes et dépenses) du budget spécial de la préfecture de police pour 2017 est arrêté ainsi qu'il suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DU BUDGET
--	------------------------------	-----------------------------	--------------------

RECETTES CONSTATÉES :

Les recettes évaluées dans les budgets primitif et modificatifs	708 995 378,71 €	93 113 320,81 €	802 108 699,52 €
se sont élevées, d'après les titres de perception émis, à la somme de	661 841 412,77 €	58 344 334,42 €	720 185 747,19 €

DEPENSES MANDATEES :

Les dépenses évaluées dans les budgets primitif et modificatifs	708 995 378,71 €	93 113 320,81 €	802 108 699,52 €
se sont élevées d'après les mandats émis à la somme de	659 009 473,13 €	55 208 135,28 €	714 217 608,41 €

BALANCE :

Titres de perception émis	661 841 412,77 €	58 344 334,42 €	720 185 747,19 €
Dépenses mandatées	659 009 473,13 €	55 208 135,28 €	714 217 608,41 €
Résultat propre à l'exercice	2 831 939,64 €	3 136 199,14 €	5 968 138,78 €
Résultat cumulé	8 709 910,34 €	15 841 304,81 €	24 551 215,15 €
Excédent net à la clôture de l'exercice 2017	11 541 849,98 €	18 977 503,95 €	30 519 353,93 €

1^{er} Adjoint à la Maire de Paris



Bruno JULLIARD